

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

Yaoundé, le 14 FEV 2006

N° 0253 ARNEF/MINFOF/SG/DF/SDAFF/SN

ATTESTATION DE RESPECT DES NORMES D'EXPLOITATION FORESTIERE

Le Ministre des Forêts et de la Faune soussigné, atteste que la société **Ets ASSENE NKOU, B.P : 5663 Yaoundé – Cameroun**, a réalisé ses travaux d'exploitation forestière en respect des normes en vigueur au titre de l'exercice 2005, et est en règle vis à vis de toutes ses obligations prévues dans le cahier des charges relatif à l'UFA n° 10-039.

En foi de quoi la présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. /-

AMPLIATIONS :

- MINEFI/PSRF
- DP/LITTORAL



Pour le Ministre
des Forêts et de la Faune
et par Délégation
Le Secrétaire Général

Dr MADI Ali